



Rapport de la mairesse des faits saillants, du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2022

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, à la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} mai 2023, j'ai fait rapport aux Barberivains et Barberivaines des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel que vérifié par la société de comptables professionnels BCGO S.E.N.C.R.L.

Au cours de l'année 2022, la Municipalité a réalisé un excédent de 867 666 \$ par rapport au budget de revenus prévus pour la même année de 3 935 113 \$.

LES REVENUS (page S12 et S13 du rapport financier 2022)

Au chapitre des revenus, la Municipalité a réalisé des revenus de fonctionnement de 5 480 332\$, soit 1 545 219\$ supérieurs aux revenus budgétés. Cet état est lié principalement aux revenus de taxes supplémentaires, à la disposition de l'ancienne caserne, ainsi que l'obtention d'une subvention du MAMH pour le projet de construction de loyers à prix modique.

LES DEPENSES (page S12 et S13 du rapport financier 2022)

La Municipalité de Sainte-Barbe affiche des dépenses de fonctionnement supérieures d'un montant de 744 255\$ au budget prévu. Cet écart provient des projets réalisés à même le budget et du versement de la contribution pour le logement social.

Suite aux résultats de l'exercice, les excédents accumulés au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit (page S15 rapport financier 2022) :

DESCRIPTION	MONTANT
Excédent de fonctionnement non affecté	174 120
Excédent de fonctionnement affecté	1 433 145
Réserves financières et fonds réservés	155 446
Total des immobilisations, amortissements, créances à long terme et dette à long terme	26 294 952
Financement des investissements en cours (Règlement d'emprunt servant à l'Écocentre)	221 276
TOTAL =	28 278 939

LA DETTE (page S25 rapport financier 2022)

La dette de la Municipalité de Sainte-Barbe s'établit à 22 370 700 \$ représentée par les emprunts relatifs à la bibliothèque, centre communautaire, camion incendie, caserne de pompiers et les infrastructures d'aqueduc et d'égout. Le montant total de cette dette est en partie subventionné par le gouvernement pour un montant de 16 773 532\$ et par un fonds réservé de 55 878\$ au 31 décembre 2022.

La Municipalité doit également ajouter à son endettement total net sa quote-part dans l'endettement net à long terme de la Municipalité Régionale de Comté le Haut-Saint-Laurent qui représente une somme de 77 286 \$ au 31 décembre 2022.

EXCÉDENTS AFFECTÉS (page S23 rapport financier 2021)

Un montant de 1 433 145\$ est réservé à des projets spécifiques (non réalisés) :

Projets spécifiques	Montants réservés
Vidange des étangs	73 000
Membranes	77 000
Autres (Écocentre, puits, CPE, comm.)	1 048 442
Aqueduc	45 344
Égout	121 267
Budget suivant	68 092
TOTAL =	1 433 145



Louise Lebrun
Mairesse
Municipalité de Ste-Barbe